

Le Prince d'Orange Monsieur le Prevost, je suis de meisme edoyé que
au Prevost de St. vous comme aussi j'escry que vous avez assez veu
Boron à Gand moy estant à Gand que ce a esté mon dessein,
gard l'affaire des Sr^s prisonniers soit traité doul

23 Janvier 1578. comme reconnoissent bien que la rigueur ne
peult apporter ala langue que du mal, tout

Copie d'Alipho que parfois il est besoing aussi de donner conten
tinent a tous, car il ne fault pas en voulant

traitter doulcement les uns donner malcontentement
aux autres, pourtant j'escryps a Messieurs

les Nobles et commune de Gand etus a ces
fins, leur envoyant copie de la remonstrance

faicte par Mous^r de Basinghem, comme aussi
je vous envoie, les priant de me mander leur

advis sur ceste remonstrance, faicte par Mous^r
de Basinghem et ce pendant aussi les priant

de consentir comme nous en avons derniere
ment communiqué avecqz aucuns d'iceulx

que led^{ts} Seigneurs fussent mis en garde
plus libres en leurs maisons ou de leurs

armes à Gand, en donnant bonne assen
rance de ne sortir de la ville de Gand et

rien entreprendre au prejudice de ladite
ville. Je vous remerce de ce que vous

m'en avez escrit et vous prie encoires
de continuer de plus en plus, vous assen

rant ou l'occasion s'en presentera que
je seray toujours bien prest de vous faire

plaisir et service, Et apres m'estre
affectueusement recomandé a vostre bonne

grace je prie moy dieu donner
Monsieur le Prevost en toute heureuse

double

et longue vie. Cécile de Bourselles
le xxij^{me} de février 1778.

Votre bien bon amy
Galle de Nassau

A Monsieur le Prevot
de St Bavon